

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 6

Artikel: Notes sur la naissance et les progrès des sciences naturelles dans le Pays-de-Vaud : fin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

NOTES

sur la naissance et les progrès des sciences naturelles
Pays-de-Vaud.

FIN.

Alexandre Generois, mort pasteur de Vufflens-le Château, en 1766, fut un homme de grand talent. Il cultiva les mathématiques, l'optique, la mécanique et la musique. Se flattant d'avoir fait quelques découvertes utiles à la navigation, il se rendit en 1760 à Londres, pour les soumettre aux lords de l'amirauté. Ceux-ci, après une longue conférence avec Genevois, approuvèrent son mémoire, mais déclarèrent que son travail, marqué au coin du génie, ne pouvait s'appliquer qu'aux lacs et aux rivières. La Société royale de Londres le reçut au nombre de ses membres. Pendant son séjour en Angleterre, il se lia avec plusieurs savants et artistes, travailla avec Franklin à perfectionner l'harmonica et apprit de Dolon un nouveau procédé pour polir les verres d'optique. Il étudia l'agriculture anglaise, rapporta des graminées, jusqu'alors inconnues, et contribua à établir chez nous les prairies artificielles.

Le ministre Benjamin Carrard, né à Orbe en 1721, passa sa vie à étudier la physique, l'astronomie et les mathématiques. Haller, son ami et son correspondant, le consultait souvent et il l'appela : l'*Encyclopédie vivante*. Il publia un excellent ouvrage sur les lois criminelles, tendant à en adoucir la barbarie.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, la santé publique devint un objet important. J.-J. Dapples, médecin de Lausanne, publia ses observations sur l'inoculation, sur la fièvre contagieuse de 1758, et l'insalubrité de l'air à Lausanne. D'un autre côté, le célèbre Tissot soutenait l'inoculation contre ses détracteurs et composait son *avis au peuple*.

Le frère Minod installèrent, en 1781, les bains de l'Etivaz. Le médecin Reinet donna, en 1720, une description des eaux minérales de la Poudrière (chemin des eaux à Lausanne), ainsi que celles d'Yverdon.

Le premier géographe vaudois a été ce même J.-B. Plantin, dont nous avons déjà parlé, et qui donna, en 1666, une description de la Suisse. Après lui, Abram Buchat, né à Grandcour en 1680, mort en 1750, professeur à Lausanne, fit paraître, en 1714, sous le pseudonyme Gottlieb Kypselers, les *Délices de la Suisse*, 4 vol. in-8 avec 75 planches.

Il parut quelques cartes géographiques relatives à notre pays, entr'autres celles du bailliage de Lausanne, par Georges Le Clerc, de Lausanne, en 1668 ; d'une rare exactitude dans les détails, elle fut bientôt très recherchée. Vuillomet, de Payerne, fit des cartes des cantons de Berne et de Fribourg ; Gamaliet de Rovéréaz, celle du lac de Genève et des pays circonvoisins. Le savant Z.-Ph. de Loys de Bochat, dressa, en 1748, la carte de l'Helvétie en 4 feuilles.

Notre pays a de nombreuses obligations au célèbre Albert de Haller, de Berne. Nommé directeur des salines, il se fixa à Roche, de 1758 à 1764. C'est là qu'il acheva son immortel ouvrage sur la physiologie du corps humain. Il répandit dans cette contrée le goût de la botanique, y forma des élèves et des collaborateurs et y rassembla les matériaux de sa grande histoire des plantes suisses.

Nous terminons ce résumé par quelques détails biographiques sur un homme qui, à l'époque dont nous parlons, travailla avec le plus entier dévouement au développement intellectuel et à la prospérité matérielle de son pays. Cet homme fut Philippe Bridel, grand-père de l'auteur du *Conservateur suisse*, né à Moudon en 1680, mort en 1771, à l'âge de 91 ans, à l'Abbaye du Lac-de-Joux, où il fut pasteur pendant un demi-siècle. Il trouva dans cette froide et solitaire contrée une population pleine de talents naturels, mais de la plus profonde ignorance. Son premier soin fut de s'occuper de l'instruction élémentaire, presque abandonnée à quelques femmes qui allaient de maison en maison montrer l'alphabet aux enfants, d'organiser des écoles régulières et, vu la pauvreté du pays, d'obtenir des subsides de l'Etat pour salarier les instituteurs. Il proposa ensuite d'y faire planter des arbres fruitiers ; mais quelques pommiers rabougris dont les fruits aigres ne parvenaient jamais à maturité, quelques cerisiers dont les cerises rougissaient à peine au commencement de septembre, lui prouvèrent que l'apprêt du climat ne convenait guère mieux aux vergers qu'aux vignes.

Mais le pasteur Bridel introduisit à la Vallée-de-Joux la culture de la pomme de terre, après avoir soutenu une longue lutte avec les montagnards, qui méprisaient ce précieux tubercule. Ce fut aussi lui qui introduisit les abeilles dans sa paroisse. Dans la belle saison, il rassemblait, le soir, devant les ruches de son jardin, quelques pères de famille auxquels il expliquait l'apiculture. Bientôt, à son exem-

ple, il se créa d'autres ruches, dont l'excellent miel, recherché par les pharmaciens de Lyon, devint une source de revenu pour ses imitateurs.

Madame Bridel n'était pas moins dévouée à ses paroissiens. Dans le but de les empêcher de recourir aux maïges, vu l'absence de médecin à La Vallée, elle étudia la médecine usuelle, se forma une petite pharmacie gratuite, traita les maladies ordinaires, à l'aide des remèdes botaniques, comme la gentiane, l'aunée, l'eau distillée de muguet, et par des sudorifiques, tels que le sureau, l'arnica, etc. Dans les cas graves, elle écrivait au docteur *Exchaquet*, d'Aubonne, en lui exposant l'état du malade, et le traitait ensuite sous sa direction. Le docteur Exchaquet fut, avant Tissot, le plus habile des médecins vaudois de son temps.

Enseignes d'auberges. — Plusieurs noms d'enseignes ont une très ancienne origine, et se retrouvent au moyen-âge, tels que le Lion, l'Aigle, le Cerf, le Mouton, le Bœuf, l'Ange, l'Etoile, la Couronne, etc., et tous les noms qui ont un caractère héraldique, comme la Fleur de Lys et l'Ecu de France. Certaines auberges, comme les Deux-Poissons, à Orbe, ont pour enseigne les armes des seigneurs du lieu. — La Croix-Blanche, qui est très fréquente, n'est pas toujours, comme on pourrait le croire, la croix fédérale, mais bien la croix de Savoie.

L'époque bernoise a vu naître l'Ours, les XIII Cantons, les Trois-Suisses, le Guillaume-Tell, le Grütli, etc.

Après 1803, on voit apparaître l'Ecusson Vaudois, les XXII Cantons, et toute une série d'enseignes militaires, le Petit Caporal, les Grenadiers, les Carabiniers. D'une époque plus récente sont la Croix Fédérale, l'Helvétie, le National, le Fédéral, etc. La Comète, qu'on voit surtout dans le vignoble, doit rappeler le souvenir de celle de 1811 et de l'excellent vin de cette année-là ; et la Jeune Suisse ne doit pas remonter au-delà de 1830.

La navigation nous fournit un contingent de noms : le Port, le Lac, l'Ancre, la Truite, etc. Les arbres le plus souvent figurés sur les enseignes sont : le Sapin, le Tilleul, le Chêne, le Marronnier. L'agriculture a fourni le Raisin, le Laboureur, la Charrue ; la culture de la vigne, le Raisin, la Treille, le Tonneau. — Presque partout on rencontre un café du Commerce. D'autres établissements de ce genre se disputent la faveur des étrangers sous les enseignes : Byron, Gibbon, Bonivard ; et le Bosquet de Julie, à Montreux, attire de nombreux buveurs, n'ayant sans doute jamais entendu parler de St-Preux ni de Julie.

Puis les noms d'enseignes ont pris de plus en plus un caractère banal, dictés par des circonstances locales.

(Dictionnaire du canton de Vaud.)

Au restaurant.

Deux particuliers, dont l'estomac était aussi creux que la bourse, entrent dans un restaurant et commandent un bon repas dans un cabinet particulier. Ils ne se privent de rien et mangent avec un

appétit superbe ; c'était plaisir de voir les plats disparaître et les bouteilles se vider. Le garçon qui les servait se disait : « Voilà deux compères qui me laisseront une jolie étrenne. »

— Garçon, dit l'un, lorsqu'ils eurent sirotés à loisir le café, les liqueurs et le reste, apportez l'addition.

L'honnête employé, la serviette sous le bras, arrive bientôt et présente la note sur une assiette.

— Ah ça ! dit l'autre, en voyant son compagnon tirer sa bourse, ne me fais pas un affront, c'est moi qui paie, je ne l'entends pas autrement.

— Je voudrais voir cela, reprit le premier en se levant plein de courroux, ne t'ai-je pas invité ? Celui qui régale paie, n'est-il pas vrai, garçon ?

— Il y a assez longtemps que tu me fais des politesses pour que j'aie une fois ma revanche, et, sacrebleu ! je l'aurai.

— Alors, c'est une mauvaise querelle que vous voulez me faire, monsieur, une querelle d'Allemand. Je vous avertis que cela finira mal.

— Comme vous voudrez, monsieur, je suis à vos ordres.

Les deux convives, debout, les yeux flamboyants, échangeaient ces propos avec une expression féroce ; les mots partaient de leur bouche comme des coups de pistolet ; on eût dit qu'ils allaient se dévorer. Le pauvre sommelier, tout ahuri, allait de l'un à l'autre, cherchant à les calmer, mais ne recevait pour sa récompense que des bourrades.

— Ah ! vous êtes à mes ordres, vous voulez mon sang, n'est-ce pas ; eh bien, nous nous battons ici, au couteau... de table. Garçon, deux couteaux pointus, et vivement...

— Messieurs, je vous prie, messieurs, allons donc, pas ici, disait le sommelier plus mort que vif, tâchez de vous arranger, de faire la paix.

— Il y a un moyen, dit l'un des champions, encore tout frémissant de colère, mais je pense que monsieur ne l'admettra pas.

— Voyons le moyen, répond l'autre avec hauteur.

— Je propose de bander les yeux du garçon, de le faire tourner trois fois sur lui-même et de regagner nos places respectives. Celui qu'il touchera le premier payera l'écot.

— C'est une idée... originale ; j'aurais préféré me battre, mais enfin ceci est drôle... va pour le mouchoir. Garçon, il y aura cinq francs pour vous.

Avec une telle récompense en perspective, le sommelier consent à tout : les yeux bandés avec une serviette, il va, vient, trébuche, renverse les chaises, casse les bouteilles, les assiettes, les plats, en tombant sur la table, et finit par mettre la main sur un homme qu'il prend au collet en poussant un cri de victoire.

— C'est vous qui payerez, dit-il en arrachant son bandeau.

Mais quelle n'est pas sa stupeur en voyant qu'il a mis la main sur son patron, accouru pour demander la cause de ce tintamarre, et que les deux compagnons ont décampé sans trompette ni tambour.